

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
SEANCE PLENIERE DU MERCREDI 05 MARS 2025**

→ Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni le mercredi 05 mars 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Sont Présents :

Collège A : M. BEYSSAC Erick, M. CHAVIGNON Olivier, Mme COURTEIX-RAUSH Christine, Mme DAULHAC-TERRAIL Laurence, Mme FORESTIER Christiane, M. MAUNIT Benoît, Mme MORISSE-GUEIRARD Pascale

Collège B : Mme ARCHIMBAUD Christine, Mme BERNARD Lise, M. CHENNEL Philip, M. DEBITON Eric, Mme FELGINES Catherine, Mme WEBER Valérie, M. WERSINGER Eric

Collège BIATSS : M. BRED Alexis

Collège étudiant : M. PRADELEIX Pierre, M. LAURY Benoît

Personnalités extérieures : M. BORDAS Bruno, M. BALAYSSAC David, M. RICHARD Damien, M. DELEGLISE Guillaume, Mme JOUANNET-ROMASZKO Mireille

Sont excusés :

Collège A : Mme CALDEFIE-CHEZET Florence, M. GAUMET Vincent, M. WALRAND Stéphane

Collège B : Mme CIVIALE Marie-Ange, Mme DECOMBAT Caroline, Mme SAVANOVITCH Chantal

Collège étudiant : Mme GRANDJEAN Hannah, Mme REY Mathilde, M. UNIQUE Louis, Mme YASSINE Clara

Personnalités extérieures : Mme LALLE Dominique, Mme LASSALAS-SIMONIN Anne-Monique

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente en date du 22 janvier 2025. Il est approuvé à l'unanimité.

II. Co-portage Licence Sciences de la Vie Parcours Bioproduction et Biotechnologie en Santé

Madame le Doyen-Directeur présente la formation Licence Sciences de la Vie N3 Parcours Bioproduction et Biotechnologie en Santé, qui ouvrira à compter de la rentrée universitaire 2025/2026, en co-portage avec l'UFR Biologie.

Les responsables pédagogiques de ce parcours sont Ayhan KOCER au titre de l'UFR Biologie et Elora FOURNIER au titre de l'UFR de Pharmacie, qui sont remerciés pour leur investissement important.

L'objectif est de former des techniciens en laboratoire de biotechnologie. Cette action s'inscrit dans la politique de l'UCA soutenue par un projet « Nouveau cursus à l'Université » qui a pour objectif d'améliorer l'orientation des étudiants, d'accompagner et de valoriser leur insertion professionnelle, via le développement d'alternance et de parcours professionnalisants de L3, notamment dans les mentions de licence avec des effectifs importants (dont Sciences de la Vie). Elle répond également aux besoins du secteur de l'industrie pharmaceutique.

Madame le Doyen-Directeur précise que cette formation sera accessible aux étudiants de Licence 2 Sciences de la vie Parcours « Nutrition et pharmacologie » ou « Biologie cellulaire et physiologie » ou aux étudiants de Licences 3 souhaitant se réorienter, mais également aux titulaires d'un BTS qui souhaitent poursuivre leur parcours ainsi qu'aux étudiants issus de LAS2 et DEUST ayant validé leur année.

Après discussion, il est décidé que la mention « Niveau L2 validé » serait plus simple et le plus lisible pour tous les étudiants intéressés, quelle que soit leur formation initiale.

Cette année de formation sera ouverte en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), en formation initiale et en formation continue.

L'effectif maximal est de 20 étudiants. Ce nombre réduit permet aux étudiants d'être mieux entourés par les enseignants et les entreprises, pour faciliter leur orientation et leur réussite. La maquette de répartition des heures en fonction des UE est présentée.

S'ensuit un temps de questions/réponses :

Il est demandé pour combien de temps est créée cette formation ? Le financement a été obtenu pour dix ans, et se fera en fonction du nombre d'étudiants inscrits, le but étant de pérenniser ce parcours.

Il n'y aura pas d'impact sur les autres co-portages actuellement en cours entre l'UFR Biologie et l'UFR de Pharmacie, à savoir les parcours Nutrition - Pharmacologie.

Il est également question des étudiants en formation initiale : comment se déroulent les stages alors qu'ils n'ont pas d'entreprise ? et est-ce financé ? Les étudiants en formation initiale auront des projets tutorés avec de la pratique en laboratoire pendant les temps des stages en entreprise des étudiants en contrat d'apprentissage. Il n'y aura pas de problème de financement car cela fait partie du programme de l'étudiant, au même titre que d'assister aux cours. Le projet tutoré sera étalé sur 29 semaines, une première partie jusqu'au mois de mars et sera suivi du départ en stage de quatre mois sur la dernière partie de l'année.

Une interrogation est posée sur la valeur du diplôme. L'objectif est d'avoir 20 étudiants intégrés en entreprise afin que le parcours soit tout de suite professionnalisant.

Des opérations de communication sont prévues auprès des étudiants, les enseignants ainsi que les membres du conseil sont également invités à diffuser l'information.

La demande de co-portage de la Licence Sciences de la Vie Parcours Bioproduction et Biotechnologie en santé est soumise au vote de l'assemblée et approuvée à l'unanimité.

L'UFR Biologie doit également soumettre cette demande lors de son prochain Conseil de Gestion.

III. Co-portage master Biologie Santé Parcours Produits Santé Innovation

La mention de Master Biologie Santé est portée par l'UFR Biologie (porteur principal) et l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales. Au sein de cette mention, le Parcours Produits Santé Innovation (PSI) est sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs de l'UFR de Pharmacie, Nicolas Goncalves-Mendes et Emmanuelle Lainé.

Ouverte dans un premier temps en formation initiale puis en contrat de professionnalisation à la rentrée 2024, il est proposé d'ouvrir ce parcours en apprentissage avec le CFA LEEM à la rentrée 2025/2026.

Madame Gaëlle ROBERT, Directrice administrative de Composantes, rappelle la différence entre le contrat de professionnalisation, ouvert aux stagiaires de la formation continue pour des adultes plus âgés, et le contrat d'apprentissage pour lequel les alternants sont des étudiants plus jeunes. Le financement n'est pas le même, les contrats d'apprentissage bénéficient de l'aide de l'État tandis que les contrats de professionnalisation sont financés par les OPCO.

L'ouverture à ces deux dispositifs permet d'élargir les profils accueillis dans ce parcours.

A partir de la rentrée 2025, les prises en charge administrative et pédagogique ainsi que les inscriptions administratives seront assurées par l'UFR de Pharmacie.

La proposition d'ouverture de ce parcours à la rentrée 2025 en alternance complète, c'est-à-dire en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage est soumise au vote du Conseil et adoptée à l'unanimité.

IV. Co-accréditation Master Santé publique prochain contrat quinquennal

Le parcours Master Santé Publique est actuellement accrédité au titre de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, et de l'INSPEE. Le responsable pédagogique est le Professeur Laurent GERBAUD.

L'UFR de Pharmacie souhaite également être intégrée à l'accréditation de ce master du fait de la présence significative d'enseignants en Pharmacie, et apparaitre dans la prochaine maquette du diplôme.

Cette demande serait faite dans le cadre de la prochaine campagne HCERES 2027.

Ce Master est attractif, et comprend entre 20 et 27 étudiants par parcours.

La question est posée concernant la différence entre le co-portage et la co-accréditation. L'accréditation est au niveau de l'UCA, elle officialise les porteurs et permet de mettre l'UFR de Pharmacie à un niveau identique aux deux autres UFRs.

La demande de co-accréditation est soumise au vote du Conseil et adoptée à l'unanimité. Les autres co-porteurs (UFR de Médecine et des Professions Paramédicales et Inspee) doivent également soumettre cette demande à leur Conseil.

V. Formation continue

Madame le Doyen-Directeur invite Madame Lise BERNARD à présenter le renouvellement et les modifications apportées au DU Pharmacie Clinique et Gériatrique.

Les modifications concernent la responsabilité du diplôme, la composition du Conseil de Perfectionnement, le volume horaire de la formation, les publics, les compétences acquises, le jury et l'équipe pédagogique (voir page suivante).

Les élus étudiants demandent, à propos des publics, si les étudiants du 3^{ème} cycle court officine sont également acceptés car ils n'apparaissent pas dans les modifications.

Madame Lise BERNARD répond qu'ils ont également accès à cette formation, qu'il s'agit d'un oubli et que cette modification sera apportée dans la rubrique prérequis « Publics ».

Cette modification est soumise au vote du Conseil et adoptée à l'unanimité, sous réserve d'une modification des « Publics ».

Type	Intitulé	Responsable pédagogique	Création Renouvellement Modification	Objet de la demande	Tarifs
D.U. en présentiel	Diplôme Universitaire Pharmacie Clinique Gériatrique	Lise BERNARD	Renouvellement avec modifications substantielles	I) Responsable du DU Le Dr Lise BERNARD remplace le Dr Anne BOYER Suppression du Dr Jérôme BOHATIER en co-responsabilité II) Composition du Conseil de Perfectionnement Mise à jour de la liste des membres III) Autres enseignements Ajout d'un public visé RE/FC : Médecins généralistes et coordonnateurs en EPHAD, et Médecins Praticiens Hospitaliers Ajout d'une procédure VAP pour inscription au DU pour les IDE avec 5 années d'exercice sinon inscription en formation attestante Ajout de la formation attestante possible pour les préparateurs en pharmacie IV) Maquette de la formation Modification du nombre d'heures d'enseignement à 90h (au lieu de 79h) Ajout d'une épreuve orale de 30 minutes en plus de l'examen écrit de 2h Ajout d'une note éliminatoire à 6/20 pour l'examen écrit et l'épreuve orale V) Compétences acquises pendant la formation Ajout du bloc de compétences VI) Equipe pédagogique Mise à jour de la liste des intervenants VII) Composition du jury Mise à jour de la liste du jury	<u>Tarif réduit :</u> 1 045 € (étudiants) <u>Tarif plein :</u> 1 375 € <u>Formation attestante :</u> 1 175 €

VI. Calendrier universitaire : changements de dates d'examens

A la demande du Service Scolarité Pharmacie, des modifications sont apportées concernant les dates d'examens en raison du service sanitaire et du début des stages hospitaliers :

- L'examen oral du Certificat de Synthèse Pharmaceutique : La date initiale était le 10 avril. Il est demandé de reporter la date au 3 avril.
- L'examen de DFASP2 internat : initialement prévu du 07 au 09 avril, il est positionné du 02 au 04 avril.

La modification est soumise au vote du Conseil et adoptée à l'unanimité. Il sera demandé de mettre à jour le calendrier et de transmettre l'information aux étudiants et responsables pédagogiques concernés.

VII. Informations et question diverses

- Elections des représentants aux Conseils de Composantes de l'Université : rappel des dates de l'élection les 25 et 26 mars. Les Enseignants Chercheurs non titulaires doivent s'inscrire sur les listes pour voter ou être éligibles.

→ <u>Affichage des listes électorales</u>	→ Au plus tard, le 04/03/2025
→ <u>Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi</u>	→ Mardi 11 mars 2025 - 12h00
→ <u>Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales</u>	→ Pour le Conseil de l'IUT : Mardi 18 mars 2025 - minuit Pour les Conseils des autres composantes : Dimanche 16 mars 2025 - minuit
→ <u>Envoi aux électeurs d'une notice d'information</u>	→ Au plus tard, le 07/03/2025
→ <u>Publication des candidatures et des professions de foi</u>	→ Au plus tard le 14/03/2025
→ <u>Scellement des urnes</u>	→ Lundi 24 mars 2025 - 14h00
→ <u>Scrutin</u>	→ Mardi 25/03/2025 – 09h00 au Mercredi 26/03/2025 – 17h00
→ <u>Publication des résultats</u>	→ Vendredi 28 mars 2025

- Semaine de la transition : le 28 mars aura lieu la Journée de Transition Sanitaire dans l'Amphi 4 avec deux thématiques :
 - « Analyse de cycle de vie des produits de santé : pourquoi, comment ? » sous forme de tables rondes avec la présence de pharmaciens de différents secteurs.
 - « Campus santé sans tabac » qui sera surtout un échange, de 9h30 à 11h30 (les modifications des horaires seront transmises). Dans ce cadre, les étudiants sont invités à se porter volontaires pour intégrer le groupe de réflexion. Les enseignants sont également invités à participer.
- Rappel de la présence du côlon tour organisé par la Ligue contre le cancer et du vélo- smoothie dans la salle Madesclaire et le hall d'entrée le 7 mars.

Le Doyen-Directeur

Christiane FORESTIER

